

Amicale Cyclotouriste de la Banlieue Est

LE PERREUX SUR MARNE

LICENCES FFCT 2023 ADHESIONS ACBE 2023

Bonjour à tous,

Vous trouverez ci-joint les documents nécessaires à votre information et à votre prise de licence FFCT et Adhésion ACBE 2023.

Documents FFCT

- Le document **NOTICE INFORMATION DU LICENCIÉ 2023 – COMPLET** vous donne tous les éléments d'information nécessaires sur l'assurance et les prestations des formules Petit Braquet et Grand Braquet. **A lire attentivement.**
- Le document **FFCT-déclaration-accident** est à utiliser pour toute déclaration d'accident (les déclarations d'accident peuvent aussi être faites directement sur internet, site www.ffct.org).
- L'**annexe-2-bulletin-souscription-des-licenciés** permet à un licencié de souscrire éventuellement des garanties facultatives en plus des prestations Petit Braquet ou Grand Braquet.

Ces 2 derniers documents n'étant pas encore disponibles, nous les mettrons sur le site dès que nous les aurons.

Pour prendre votre licence :

1) Il faut choisir son type de licence :

- **VELO BALADE** : pour ceux qui font des randonnées de faibles distances et peu souvent (pas de certificat médical).
- **VELO RANDO** : la licence cyclotourisme pour tous ceux qui ne veulent pas faire des cyclo sportives (certificat médical exigé lors de la première prise de licence et valable 5 ans).
- **VELO SPORT** : pour ceux qui veulent faire des cyclo sportives (cela évite de faire un certificat médical à l'inscription d'une épreuve, par contre, il faut nous fournir un certificat lors de la prise de licence, certificat valable 3 ans).

2) Il vous faut maintenant **faire un auto diagnostic** pour savoir si vous avez besoin de renouveler votre certificat médical (sans contre-indication, le certificat médical doit être renouvelé tous les 5ans). C'est le questionnaire santé « **QS SPORT** » et c'est un document strictement personnel.

- **Si vous n'avez que des NON**, vous le signalez sur votre fiche d'inscription ACBE et ainsi vous atteste sur l'honneur avoir répondu à ce questionnaire et que les réponses apportées relèvent de votre responsabilité propre.

- **Si vous avez répondu au moins un OUI**, il vous faut obtenir un certificat médical de votre médecin traitant.

Documents ACBE

- Un document **Certificat médical** pour vous indiquer dans quel cas vous devez fournir un certificat médical, et pour vous sensibiliser à l'intérêt de faire un test d'effort. Dans le document **Examen Médical**, vous avez un Certificat médical à faire signer par votre médecin.

- **Les certificats médicaux datant de 2018 ou avant ne seront plus valables pour la prise des licences 2023 (VÉLO RANDO).**

- **Les certificats médicaux datant de 2020 ou avant ne seront plus valables pour la prise des licences 2023 (VÉLO SPORT).**

Documents ACBE envoyés par mail séparé

Sous un seul document, vous trouverez :

- La **Demande d'Adhésion Individuelle Nominative** pré-remplie avec les tarifs 2023. La cotisation, suite aux votes lors de notre dernière Assemblée Générale, est de 28€.

- La notice – **Résumé de la Notice d'information** - résume les prestations et contient **une partie à remplir par chaque licencié et à signer.**

Pour prendre votre licence à l'ACBE, vous devez nous faire parvenir en même temps :

- Votre Demande d'Adhésion ACBE **dûment remplie, vérifiée et signée**,
- Un exemplaire de la notice – **Résumé de la Notice d'information** - dûment **remplie et signée**,
- Le chèque correspondant (à l'ordre de « ACBE »).

Rappel : Les titulaires d'une « licence 16 mois » doivent remplir leur demande d'adhésion et la notice d'information pour la nouvelle année, mais leur licence FFCT et leur adhésion ACBE sont déjà payées.

Pour prendre une simple adhésion ACBE (réservé aux licenciés FFCT dans un autre club ou aux anciens licenciés ACBE « en retraite du cyclotourisme » et ne roulant plus), ne fournir que la demande d'adhésion, photocopie licence FFCT d'un autre club ou attestation de non pratique du vélo en club et un chèque de 28€.

- Merci d'appeler votre président, votre secrétaire ou votre trésorier (téléphones en pied de page) pour tout renseignement.
- Pour la prise de licence par courrier les envois sont à faire à :

*Gérard DELOMAS – 53 rue de la PAIX– 94170 LE PERREUX SUR MARNE
(06 46 00 08 36)*

Merci d'avance pour votre adhésion 2023 !

Joël Mégard
Président